Rhône-Alpes, Loire
Saint-Thomas-la-Garde
le bourg

Croix-reliquaire de la Vraie Croix

Références du dossier

Numéro de dossier : IM42002138
Date de l'enquête initiale : 2006
Date(s) de rédaction : 2011
Cadre de l'étude : inventaire topographique
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : croix-reliquaire, reliquaire de la Vraie Croix

Compléments de localisation

Historique

Comme l'indique la copie de l'authentique de la relique faite en 1755, une relique de la Vraie Croix a été donnée à la prieure du couvent de Saint-Thomas en 1250, par un prêtre forézien, Guy de Pressieu [Précieux]. Celui-ci faisait sans doute partie de l'expédition en Orient du comte de Forez Guy V, parti rejoindre le roi Louis IX à la 7e croisade, et de l'entourage de Bernard d'Ecotay, chanoine et sacristain de l'église collégiale de Montbrison, devenu doyen de la cathédrale de Nicosie (sur l'île de Chypre), et à qui Guy de Pressieu demanda de sceller l'authentique de la relique. Celle-ci fut rapportée en Forez par trois prêtres : Hugues de la Place, Guillaume de Soleillant et Etienne Bèce. L'authentique de la relique décrit le premier reliquaire dans lequel elle parvint à Saint-Thomas : 'une croix garnie d'argent doré, qui a tout le tour d'argent doré, en laquelle croix il y a trois morceaux du bois de la vraie croix...'. Dans ses notes manuscrites (citées dans l'**Histoire des Ducs...**, I, p. 249, note), La Mure décrit le reliquaire tel qu'il se présentait à son époque (milieu 17e siècle ; selon Renon, La Mure aurait commencé à rédiger une histoire de cette relique) : 'une croix d'argent doré, de la forme de celles qu'on appelle croix patriarcales ou de Lorraine, mais avec cette particularité que le croisillon supérieur étoit le plus grand' ; L.-P. Gras (**Obituaire...**, p. 64) indique qu'une note sur le manuscrit de La Mure précise 'en forme de croix caravacalle', et qu'un dessin à l'échelle donne les dimensions de l'objet : 20 cm de haut, non compris le pied, sur 9 et 10 de large. L.-P. Gras rapporte aussi que la prieure Anne de Rivoire (prieure dans le 3e quart du 17e siècle) avait fait enchâsser cette croix dans une autre en bois doré dont le piédestal portait ses armoiries (*ibid.*, p. 65 et 97 ; Gras ne précise pas la source de cette information). Le reliquaire est vu à la même époque, lors de la visite pastorale du 17 juin 1662, qui ne le décrit pas (un 'reliquaire d'argent qui renferme un os de saint Benoît, et sert à exposer le Saint-Sacrement. Plusieurs autres reliquaires dont un reliquaire de la Vraie Croix'). Le 27 novembre 1755, à cause de la réunion des biens du couvent de Saint-Thomas, supprimé, à ceux de Saint-Martin de Salles-en Beaujolais, la relique est partagée entre la communauté de Salles et la paroisse de Saint-Thomas. Pierre Just Martin Des Pomey, prêtre, commissaire chargé du partage des reliques par le cardinal de Tencin, archevêque de Lyon, a effectué à cette occasion un procès verbal du partage et des copies de l'authentique originale. Le procès-verbal de partage, cité par L.-P. Gras (p. 66), donne une description du reliquaire à cette date : 'une grande croix de bois doré dans laquelle s'est trouvée comme incrustée une seconde croix de vermeil dans la même forme que la première chargée d'une autre petite croix garnie en argent dans laquelle M. Dupont nous a dit être renfermé du bois de la Vraie Croix...' : le reliquaire semblait donc être encore identique à son état du 17e siècle (la croix d'argent doré contenant la relique en 1250, dans une croix d'argent doré elle-même placée dans une croix en bois doré au milieu du 17e siècle). Ce reliquaire a peut-être disparu au moment de la Révolution. Il adoptait la forme de croix à double traverse répandue dans le monde byzantin pour les staurothèques, et qui était peut-être celle de la première croix reliquaire en argent venue en 1250 de Nicosie, que l'authentique ne décrit pas précisément. On n'a pas de précision sur la fabrication du reliquaire actuel, datable de la première moitié ou du milieu du 19e siècle (Gras le décrit en 1873), qui reprend le modèle du reliquaire ancien, à deux traverses d'ordre inversé (la plus large en haut).

Période(s) principale(s) : milieu 19e siècle
Auteur(s) de l'oeuvre : auteur inconnu

Description

Reliquaire en forme de croix latine à double traverse à extrémités sculptées, en bois doré à décor en bas-relief. Une plaque de cuivre doré, ciselé et et orné de cabochons de verre coloré (rouge, violet) montés en bate et rapportés est enchâssée dans le bois sur la face avant du reliquaire ; une seconde plaque en cuivre doré avec une inscription gravée est placée dans le socle. Logette à reliques à la croisée, en forme de croix latine, tapissée de tissu. La relique est constituée de deux morceaux de bois (de grande taille) diposés en croix.

Eléments descriptifs

Catégorie(s) technique(s) : sculpture

Matériaux : bois doré, décor en bas-relief ; cuivre doré, ciselé, ciselé au mat, gravé, décor rapporté ; verre poli

Mesures :

Représentations :
fleur de lys
fleuron
palmette
godron
cannelure
écaille
rosettes
feuille d'acanthe
enroulement

Socle accosté d'enroulements d'acanthes, avec une inscription sur une table en forme de rectangle échancré. Base de la croix en forme de pilier cannelé et rudenté, posé sur un dôme à écailles et surmonté d'un noeud godronné. Croix à extrémités en forme de fleurons (traverse inférieure) et de fleurs de lys (traverse et montant supérieurs). Sur la plaque, palmettes stylisées ornées d'un cabochon.

Inscriptions & marques : inscription (gravé, sur l'oeuvre)

Précisions et transcriptions :

Inscription gravée sur la table dans le socle : PARS . MAGNA . / SANCTAE . CRVCIS . / DNI(tilde) . NRI(tilde) . J . XTI(tilde) .

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : à signaler
Statut de la propriété : propriété de la commune

Références documentaires

Documents d'archive

- **A Paroissiales Saint-Thomas-la-Garde (sacristie de l'église). 15 décembre 1755. Copie de**
  A Paroissiales Saint-Thomas-la-Garde (sacristie de l'église). **15 décembre 1755. Copie de l'authentique de la relique de la Vraie Croix de l'église de Saint-Thomas-la-Garde**, par Des Pomeys, prêtre, commissaire du cardinal de Tencin, archevêque de Lyon. Manuscrit, encre sur parchemin ; encadré. Voir transcription partielle en annexe.

- **Bibl. Diana, Montbrison. Procès-verbal de la visite pastorale de Monseigneur Camille de Neuville,**
  Bibl. Diana, Montbrison. **Procès-verbal de la visite pastorale de Monseigneur Camille de Neuville**, 1658-1662. Transcription réalisée par l'abbé Merle, milieu 20e siècle

Bibliographie

- **GRAS, Louis-Pierre. Obituaire de Saint-Thomas en Forez, suivi de l'histoire de ce prieuré. Lyon :**
  GRAS, Louis-Pierre. **Obituaire de Saint-Thomas en Forez, suivi de l'histoire de ce prieuré**. Lyon : Auguste Brun, libraire ; A. Vingtrinier, imp., 1873.
  p. 63-65 et 97

- **LA MURE, Jean-Marie de, chanoine. Histoire des ducs de Bourbon... 1675.**
  LA MURE, Jean-Marie de, chanoine. **Histoire des ducs de Bourbon et des comtes de Forez, en forme d'annales, sur preuves authentiques...** : publiée pour la première fois d'après un manuscrit de la bibliothèque de Montbrison portant la date de 1675. Paris : Potier, 1860-1869. STEYERT, André (éd.) ; Roanne : Horvath, 1982- .4 vol.
  t. I, p. 249 ; t. II, p. 166

- **RENON, F. (Dom). Chronique de Notre-Dame d'Espérance. 1847.**
  RENON, François (Dom). **Chronique de Notre-Dame d'Espérance de Montbrison, ou étude historique et archéologique sur cette église, depuis son origine (1212) jusqu'à nos jours.** Roanne : imprimerie de A. Farine, rue Royale, 1847
  p. 498

Annexe 1

15 décembre 1755. Copie de l'authentique de la relique de la Vraie Croix de l'église de Saint-Thomas-la-Garde

Copie réalisée par Des Pomeys, prêtre, commissaire du cardinal de Tencin, archevêque de Lyon. Manuscrit, encre sur parchemin ; encadré (A Paroissiales Saint-Thomas-la-Garde, sacristie de l'église).
L'encre du document a pâli, sans doute à cause d'une exposition prolongée à la lumière. Une copie manuscrite en a été faite, sur papier quadrillé (20e siècle). Le début du texte, presque illisible, a été retranscrit d'après cette copie ; la fin l'a été d'après l'original. Le texte retranscrit par L.-P. Gras dans l'**Obituaire de Saint-Thomas en Forez...**, p. 65-67, correspond-il au début effacé de ce manuscrit ?
Début du texte, d'après la copie du 20e siècle : 'À la religieuse et honnête dame soeur prieure de Saint-Thomas... Guy de Pressieu, prêtre, qui fut fils de Pressieu [sic], salut... Je vous envoie par sire Hugues de la Place, prêtre, et par sire Guillaume de Soleillant, prêtre, et par sire Etienne Bece, prêtre, une croix garnie d'argent doré, qui a tout le tour d'argent doré, en laquelle croix il y a trois morceaux du bois de la vraie croix... et parce que je n'ai point de sceau, j'ai prié maître Bernard, doyen de Nicosie, qui fut sacristain de Montbrison, de mettre son sceau à cette présente charte... en l'an... 1250, mois de juin. Copie faite à l'occasion du partage de la relique en novembre 1755 par De Pomeys, prêtre, commissaire du cardinal de Tencin, archevêque de Lyon, et J. Decombe, prêtre, chanoine à Villefranche, commissaire du cardinal de La Rochefoucauld, archevêque de Bourges et abbé supérieur général de Cluny'.
Transcription du document original (partie encore lisible à la fin) : 'Copie par nous prise de l'original de l'authentique... à nous sollicité par ... fondé de la procuration des religieuses de Saint-Martin de Sales auxquelles ont été unis les biens du monastère de Saint-Thomas ; le tout au désir (?) du procès-verbal par nous dressé du partage desdites reliques le 27 novembre en exécution du décret de suppression dudit monastère des religieuses... avons écrit et transcrit la copie de l'authentique des reliques ci-dessus mentionnées sur une feuille de parchemin par plus grande sûreté. Laquelle copie a été placée dans une croix de bois doré où est incrustée la véritable relique dans une autre petite croix d'argent. Une autre copie desdites authentiques et signée des deux commissaires étant restée au pouvoir desdits sieurs curés et marguiliers [de Saint-Thomas] avec la copie du procès-verbal du partage desdites reliques. Fait le 15 décembre 1755. Des Pomey prêtre commissaire.
La copie sur parchemin conservée peut être soit celle qui accompagnait les reliques, soit celle laissée au curé et aux marguilliers de la paroisse.

Illustrations

Vue d'ensemble.
Phot. Eric Dessert
IVR82_20064200331NUCA

Dossiers liés

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Caroline Guibaud, Thierry Monnet
Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Conseil général de la Loire

Vue d'ensemble.

IVR82_20064200331NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation